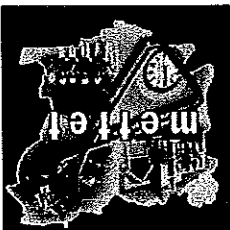


Comptes-rendus des réunions de la Commission Locale de Développement Rural  
(phase 1)

- CLDR/Mise en place
- CLDR/Présentation diagnostic
- CLDR/Recherche des thématiques à investiguer pour définir la stratégie de la Commune
- CLDR/Analyse du diagnostic Agricuture - Economie - Tourisme - Environnement
- CLDR/Présentation des objectifs
- CLDR/Recherche d'actions pour atteindre les objectifs
- CLDR/Choix des priorités



Philippeville, le 24 novembre 2004

**Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural**  
**18 novembre 2004.**

- ORDRE DU JOUR**
- Introduction de la réunion par Monsieur le Bourgmestre, Président de la CLDR
  - Mise en place de la CLDR avec présentation de ses membres
  - Bref rappel de la procédure d'une ODR et du rôle de la CLDR
  - Proposition d'un ROI et approbation par les membres (document en annexe)
  - Choix d'une méthode de travail - proposition

Présents: voir liste annexée.

**1) Introduction de la réunion par Monsieur le Bourgmestre, Président de la CLDR**


62 candidatures sont parvenues à la Commune, 50 membres ont été choisis sur base de critères objectifs de représentativité (voir décret). Le Règlement d'ordre intérieur octroie le droit de votes aux membres effectifs et suppléants. La Commune de Mettet connaît actuellement une forte croissance de sa population avec comme conséquence une certaine pression foncière et une dégradation des paysages (bâti exogène, villages dortoirs). C'est un des grands enjeux que devra aborder la CLDR. Elle devra également examiner les problèmes de mobilité qui en

déoulent. La CLDR est comme le rappelle, M. MATHIEU un lieu où la démocratie doit s'exercer pour déterminer l'avenir de Mettet.

## 2) Mise en place de la CLDR avec présentation de ses membres

Tour de table.

## 3) Bref rappel de la procédure d'une ODR et du rôle de la CLDR (M Latour, FRM)



**Les bases**

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL À METTET



ODR basée sur un décret de la Région Wallonne relatif au Développement Rural en date du 6 juin 1991

\*But : améliorer la qualité de vie des habitants

\*Caractéristiques:

- concerne tous les domaines de la vie en milieu rural
- repose sur la participation citoyenne
- opération basée sur le long terme

Programme Communal de Développement Rural = PCDR – Document qui synthétise l'Opération

**Les acteurs**

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL À METTET

<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Fondation Rurale de Wallonie</li> <li>→ Organisme d'assistance pour l'ODR</li> <li>- Le BEP</li> <li>→ Auteur de PCDR</li> <li>- La Direction de l'Espace Rural</li> <li>→ Administration Régionale compétente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil Communal</li> <li>- La Population</li> </ul>
---	--

La CLDR se réunira toutes les 6 semaines environ. L'objectif est de définir une stratégie de développement à long terme et des projets pour y parvenir.

## 5) Choix d'une méthode de travail - proposition

Sur base de ces modifications, le ROI est approuvé et sera transmis au Conseil communal.

Le présent règlement peut être modifié par la Commission, si cela figure à l'ordre du jour de la séance.

Article 22

Un membre de la Commission ne peut participer aux votes concernant des objets pour lesquels il a un intérêt direct et personnel.

Article 19

Chaque groupe de travail est représenté au sein de cette Commission. Les Groupes de travail concernés sont ceux qui se sont réunis au cours de l'Opération à l'initiative de la Commune et de l'organisme d'accompagnement du territoire, Agriculture, Economie locale, Jeunes, Aspects sociaux, Aménagement du territoire, Urbanisme, Environnement, Urbanisme, Tourisme, Mobilité, Sport et Culture, Vie associative, Espaces publics.

Article 6 §4

Modifications au texte proposé.

**annexe)**

## 4). Proposition d'un ROI et approbation par les membres (document en

**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL A METTER**

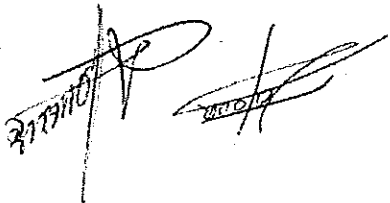
**Le rôle de la CLDR**

- Pendant l'élaboration de l'avant-projet du PCDR = Définir des objectifs et des projets relevant de l'intérêt général de la commune
- Après l'approbation du PCDR = Poursuivre son rôle d'organe consultatif et suivre les projets

**Défini dans le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de la CLDR**

Lors de la prochaine réunion, La FRW présentera le dossier des caractéristiques socio-économiques et un premier diagnostic de la Commune, les principaux constats, les problématiques majeures et les ressources spécifiques.

### Clôture de la réunion par le Président de la CLDR



M. Latour, P. Lemaire  
Secrétariat de la CLDR

Annexe : Règlement d'ordre intérieur.

00

00

1.	COLLARD-VAN SWIETEN	Anne	Présente
2.	DENIS	Anne-Sophie	Présente
3.	DOUMONT	Marie	Présente
4.	HUYNEN	Anne	Présente
5.	KIPPERS	Astrid	Présente
6.	SLEGTEN	Myriam	Présente
7.	VOYEU	Kathleen	Présente
8.	WANT-BARBIER-	Marie-Claire	Présente
9.	BODART	Jean-Pierre	Présente
10.	BOUCHAT	Philippe	Présente
11.	BOUCHAT	Damien	Présente
12.	BOUFFIOUX	Alain	Présente
13.	BUYCK	Bernard	Présente
14.	CAUWENBERGH	Pascal	Présente
15.	CHARLIER	Denis	Présente
16.	COLLART	Jacques	Présente
17.	COLLART	Gérard	Présente
18.	DANDOIS	Thierry	Présente
19.	DE WOLF	Patrick	Présente
20.	DEPPE	Philippe	Présente
21.	DONKERS	Vincent	Présente
22.	DUMONT	Philippe	Présente
23.	FABRIS	Pascal	Présente
24.	FIEVET	Michel	Présente
25.	FLAMION	Alain	Présente
26.	FLOYMONT	Damien	Présente
27.	GHYSE	Didier	Présente

	NOM	PRENOM	
--	-----	--------	--



Commune de MOTTET - Réunion de la CLDR - 18/11/2004

Présences



Soit 41 membres présents et 7 excusés

Pour Impact : M. JACQMIN  
 Pour le BERN : M. WATHELET  
 Pour la RW, DER : M. LEROY  
 Pour la FRW : MM. LATOUR et LEMAIRE

48.	GASPART	Marie-Thérèse	EXCUSEE
47.	TOBIE	Pierre	EXCUSE
46.	PIRMEZ	André	EXCUSE
45.	LECOCQ	Fabian	EXCUSE
44.	WARNIER	Marie-Claire	EXCUSEE
43.	MODAVE	Catherine	EXCUSEE
42.	DODEMONT	Fabienne	EXCUSEE
41.	VANDAËLE	Daniel	Présent
40.	SALME	Jean-Louis	Présent
39.	REMY	Eugène	Présent
38.	PUTCYPPS	Paul	Présent
37.	PINTEON	C. Freddy	Présent
36.	MATHIEU	Adelin	Présent
35.	MARTIN	Philippe	Présent
34.	MARCHOT	Claude	Présent
33.	MAQUILLE	Arnaud	Présent
32.	JOLY	Robert	Présent
31.	HORE	Maurice	Présent
30.	GUEULETTE	Gilles	Présent
29.	GILSON	Philippe	Présent
28.	GILMAIRE	Jean-Luc	Présent

La dernière page du compte-rendu (présences) n'a malencontreusement pas été envoyée. Elle figure bien dans le compte-rendu officiel.

## 2) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

### la CLDR

## 1) Introduction de la réunion par Monsieur le Bourgmestre, Président de

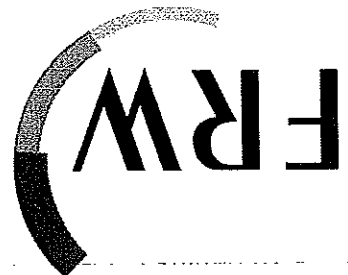
Présents: voir liste annexée.

- Introduction de la réunion par Monsieur le Bourgmestre, Président de la CLDR
- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- Présentation du premier diagnostic établi sur la Commune comprenant les principaux constats ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques (FRW).
- L'agenda 21 local par Madame Donatienne Goor, Conseillère en Environnement et Aménagement du territoire, Communes de Mettet, Hastière et Ohaye

### ORDRE DU JOUR

## Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural 15 février 2005.

Philippeville, le 28 février 2005





### 3) Présentation du premier diagnostic établi sur la Commune comprenant les principaux constats ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques (FRW).

#### 3.1 L'analyse AFOM « Avantages, Faiblesses, Opportunités, Menaces »

L'analyse AFOM est présentée en séance, une version « papier » est remise aux participants. (le document est disponible au bureau de la FRW)

L'analyse concerne les secteurs suivants :

- Agriculture
- Economie
- Tourisme
- Environnement
- Aspects sociaux et services
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Culture, sports et loisirs
- Mobilité
- Architecture et patrimoine

#### Remarques

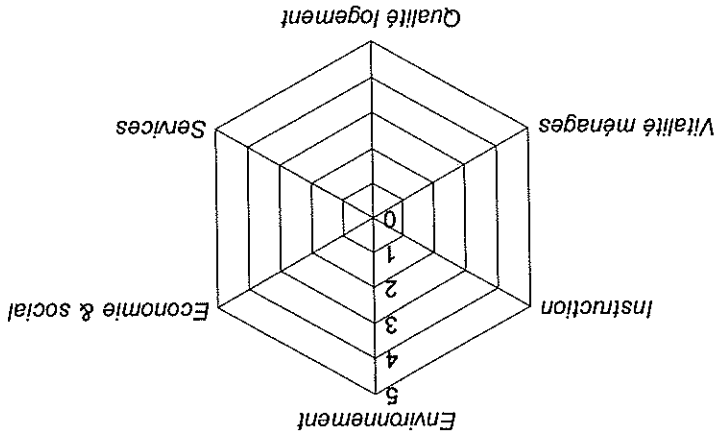
La qualité des paysages doit être intégrée dans l'analyse « environnement ». Le circuit permanent est également une opportunité économique.

#### 3.2 Le diagramme « RADAR »

Le diagramme RADAR est un outil qui fournit une représentation visuelle d'une situation existante dans diverses catégories. Il permet en un seul coup d'œil de voir les points forts et les points faibles. Les données ici représentées sont issues d'enquêtes « Le Vif / L'Express » et « Télé-Moustique » en 2002 et 2003.

Elles sont agrégées en 6 catégories

- Environnement,
- Economie et social,
- Services,
- Qualité logement,
- Vitalité des ménages,
- Instruction.

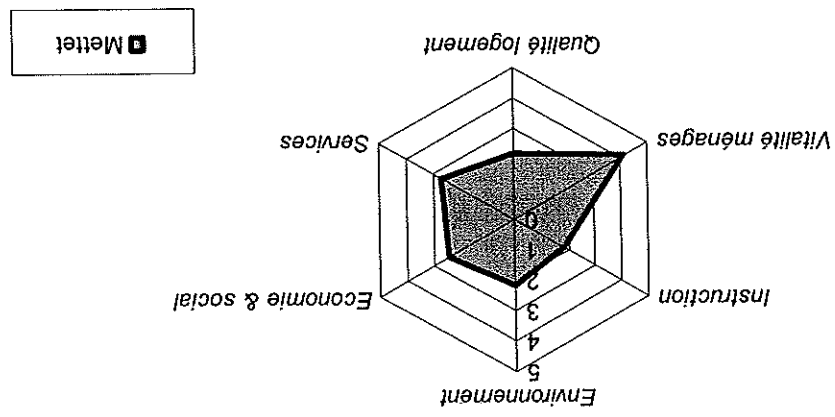


Comment les ménages jugent les facilités offertes par les professions libérales ?		Indice de satisfaction*	Région wallonne	89,40%	Arr de Namur	87,70%	Mettet	78,40%
Comment les ménages jugent les facilités commerciales ?		Indice de satisfaction*	Région wallonne	92,50%	Arr de Namur	93,90%	Mettet	67,10%
Comment jugez-vous les facilités offertes des services administratifs dans votre quartier ?		Indice de satisfaction*	Région wallonne	94,50%	Arr de Namur	87,10%	Mettet	85,40%
Comment les ménages jugent les facilités offertes par les transports publics ?		Indice de satisfaction*	Région wallonne	91%	Arr de Namur	94,10%	Mettet	65,60%

L'enquête 2001 a été menée au niveau national par l'Institut National de Statistique (I.N.S.). Sur la base des réponses données aux questions, un indice global de satisfaction a été calculé, où "satisfaction" correspond au solde des réponses négatives et positives. Un indice global de satisfaction de 100 signifie qu'il y a exactement autant de satisfaits que d'insatisfaits. Lorsque l'indice est supérieur à 100, il y a plus de ménages satisfaits qu'insatisfaits.

3.3 L'enquête I.N.S. 2001

Conclusion: Le diagramme « RADAR » montre que Mettet est correctement positionné sur chacun des axes. Un point qui apparaît suite au diagramme est la vitalité des ménages. Cette situation est due majoritairement à l'installation de nouvelles familles dans l'entité. Mettet se positionne comme une deuxième ceinture socio-économique autour de Charleroi, Gerpinnes se situant dans la première.



### 3.4 Problématiques majeures

Conclusion:  
 D'une manière générale, comme toutes les communes rurales, Mettet connaît de bons scores au niveau de la qualité de l'environnement mais c'est au niveau de l'offre de services que le manque se fait sentir.  
 Monsieur le Président de la CLDR attire l'attention sur le fait qu'il s'agit de chiffres de 2001 et que la situation actuelle est différente.

Comment jugez-vous les ménages jugent les espaces verts ?	
Région wallonne	92,60%
Arr de Namur	92,70%
Mettet	110,10%

Comment jugez-vous l'aspect esthétique des constructions dans votre quartier ?	
Région wallonne	121,20%
Arr de Namur	124,80%
Mettet	134,80%

Comment jugez-vous la propreté dans votre quartier ?	
Région wallonne	117,60%
Arr de Namur	123,80%
Mettet	134,10%

Comment jugez-vous la tranquillité dans votre quartier ?	
Région wallonne	104,20%
Arr de Namur	109,10%
Mettet	135%

Comment jugez-vous les facilités offertes des services de santé dans votre quartier ?	
Région wallonne	119,60%
Arr de Namur	122,90%
Mettet	114,60%

## Clôture de la réunion par le Président de la CLDR

L'agenda 21 est un programme d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle visant à instaurer le Développement durable. L'agenda 21 local est donc un programme d'actions envisagées à l'échelle locale, par exemple, l'échelle communale. Des synergies peuvent exister entre le PCDR et l'agenda 21 local. L'agenda 21 local complète les outils existants tel le PCDR. Il permet de mener une réflexion à long terme de la mise en œuvre du PCDR.

Document remis en séance.

### 4) L'agenda 21 local par Madame Donatienne Goor

- La commune possède également des ressources spécifiques:
- Une propension importante de la population à créer sa propre affaire.
- Une population relativement jeune.
- Une forte attractivité foncière.
- Un cadre de vie et un patrimoine bâti de qualité.

### 3.5 Ressources spécifiques

- Au vu des statistiques et de la consultation citoyenne 3 problématiques apparaissent:
- La croissance démographique et immobilière de l'entité.
- L'absence d'unité entre les différentes sections de l'entité.
- Le manque de moyens budgétaires de la commune (comme beaucoup d'autres).

	NOM	PRENOM	
1.	DENIS	Anne-Sophie	Présente
2.	BODART	Jean-Pierre	Présent
3.	BOUCHAT	Philippe	Présent
4.	BUYCK	Bernard	Présent
5.	CAUWENBERGH	Pascal	Présent
6.	CHARLIER	Denis	Présent
7.	COLLARD-VAN SWIETEN	Anne	Présent
8.	COLLART	Jacques	Présent
9.	DANDOIS	Thierry	Présent
10.	DE WOLF	Patrick	Présent
11.	DEPPE	Philippe	Présent
12.	DODEMONT	Fabienne	Présent
13.	DOUMONT	Marie	Présent
14.	DUMONT	Philippe	Présent
15.	FABRIS	Pascal	Présent
16.	FIEVET	Michel	Présent
17.	FLAMION	Alain	Présent
18.	FLOYMONT	Damien	Présent
19.	FOSTY	Bruno	Présent
20.	GHYSE	Didier	Présent
21.	GILSON	Philippe	Présent
22.	GUEULETTE	Gilles	Présent
23.	HORE	Maurice	Présent
24.	HOYAUX	Alain	Présent
25.	KIPPERS	Astrid	Présent
26.	MARTIN	Philippe	Présent
27.	MATHIEU	Adelin	Présent
28.	MODAVE	Catherine	Présent
29.	PHILIPPOT-VANBEVER	Fabienne	Présent



Soit 37 membres présents et 6 excusés

Pour le BEPN : Mme MOMIN, M. WATHLELET excusés.  
 Pour la RW, DER : M. LEROY  
 Pour la FRW : MM. LATOUR et LEMAIRE

30.	PIRMEZ	André	Présent
31.	PUTCUPPS	Paul	Présent
32.	RELOUX	Karine	Présent
33.	REMY	Eugène	Présent
34.	SALME	Jean-Louis	Présent
35.	TOBIE	Pierre	Présent
36.	VANDAELLE	Daniel	Présent
37.	WANT-BARBIER-	Marie-Claire	Présent
38.	HUYNEN	Anne	Excusée
39.	SLEGTEN	Myriam	Excusée
40.	VOYEUX	Kathleen	Excusée
41.	WARNIER	Marie-Claire	Excusée
42.	BOUCHAT	Damien	Excusé
43.	MAQUILLE	Arnaud	Excusé

Monsieur Mathieu propose d'utiliser la technique du Philips 6/6 comme base de réflexion. Les membres de la CLDR sont répartis en groupes de 6 comprenant un secrétaire. La réflexion en groupe est limitée à 6 minutes. Les différents points sont ensuite inscrits sur des tableaux à feuilles et la synthèse est réalisée par l'animateur. 5 groupes sont constitués.

**1) Introduction de la réunion par Monsieur le Bourgmestre, Président de la CLDR**

Présents: voir liste annexée.

A la demande du Président de la CLDR, l'ordre du jour, initialement prévu, a été modifié. L'objectif de la réunion est de faire le point sur l'opération de développement rural en cours.

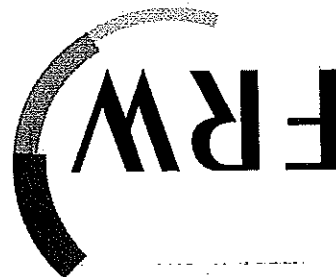
**ORDRE DU JOUR**

**Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural  
19 Avril 2005.**

Philippeville, le 30 avril 2005



COMMUNE DE METTET



Premier sujet de réflexion : « A ce stade de l’ODR, quels points positifs et négatifs dégagez-vous ? »

Points négatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- certains avis ne sont pas repris dans les PV</li> <li>- manque de réflexion ???</li> <li>- calendrier des réunions</li> <li>- manque de visibilité ( ou de compréhension ) du fil conducteur</li> <li>- sur représentation de certains villages ( crainte de privilégier certains villages )</li> </ul>
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la méthode ( I/C, GT,... ), l’interpellation dans chaque villages</li> <li>- la transmission des PV, docs,...</li> </ul>

G4

Points négatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- on n’était pas encore entré dans le vif du sujet</li> <li>- pas d’annexes dans le compte rendu</li> <li>- la présentation n’apportait pas plus que le PV reçu ( ou le contraire )</li> <li>- on aimerait avoir les documents (partie 1)</li> </ul>
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aujourd’hui, on entre dans le vif du sujet et il existe un dialogue</li> <li>- méthodologie intéressante</li> <li>- analyse pertinente</li> </ul>

G3

Points négatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manque de fréquence de réunions</li> <li>- manque de synthèse, de continuité, impression de repartir à zéro lors de chaque réunion</li> <li>- analyse trop générale, succincte, globale</li> </ul>
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l’espoir que ça va déboucher sur quelque chose de concret</li> </ul>

G2

Points négatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- on ne donne pas assez la parole aux gens</li> <li>- on reste dans le général, manque de concret</li> <li>- le côté un peu « maître d’école » du bourgmestre</li> <li>- manque de vulgarisation</li> </ul>
Points positifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la volonté marquée de participation citoyenne</li> <li>- le nombre de participants</li> <li>- la synthèse de grande qualité pour préparer l’avenir</li> </ul>

G1



Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- aujourd'hui, on démarre le dialogue</li> <li>- évaluation du travail accompli</li> <li>- investissement du pouvoir communal</li> <li>- rencontre de citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- double lenteur, au niveau des réunions et de la concrétisation des idées</li> <li>- complexité du vocabulaire pour le profane ( manque de vulgarisation)</li> <li>- manque de visibilité ( ou de compréhension ) du fil conducteur ( tenants et aboutissants )</li> <li>- faiblesse du diagnostic</li> <li>- problème de gestion de l'animation ( bourgmestre ou FRW ?)</li> </ul>

Remarques suite à cette mise en commun :

- Engagement pris par le Bourgmestre de mettre à disposition l'analyse et la synthèse ( sur le site et en version papier )
- Engagement pris par le Bourgmestre d'être moins directif ( réaction de M. Joly : si on n'était pas là, on nous le reprocherait aussi...)
- Besoin de balises, on ne retrouve pas de structures ( proposition : prendre contact avec la CLDR de Sombreffe)
- Pourquoi ne pas fixer le calendrier maintenant --- décision prise : mardi toutes les six semaines.
- Le compte rendu est important
- Critiques du diagnostic

**Second sujet de réflexion : « Quelles sont les thématiques les plus importantes à investiguer pour définir une stratégie de développement pour votre Commune ? »**

- cadre de vie ( ruraux – néo-ruraux ) expansion d'habitat, aménagement du territoire
- manque de moyens au niveau des clubs sportifs, manque également de synergie du notamment à l'étendue du territoire. Remarque valable également pour ce qui est culturel
- problèmes des jeunes ( manque de projets porteurs et fédérateurs, notamment sportif )
- l'agriculture ( notamment au niveau des modifications paysagères )

G2

- cadre de vie
- jeunes ( notamment au niveau de certains mouvements de jeunesse )
- 3ème âge
- désintéressement de certaines zones ( au niveau de la propreté notamment )
- circulation ( surtout destiné aux usagers faibles )
- manque d'intérêt pour l'histoire locale ( manque de publication, problème de gestion des archives ... )
- préservation et mise en valeur du patrimoine bâti et naturel auprès des agriculteurs ( haies, intégration des bâtiments )
- importance d'avoir une politique d'AT et que la commune se munisse d'outils adaptés PCA, RCU, ...

G3

- développement des sentiers et chemins ( ravel, pppw,... )
- mise en place d'un échévnat du tourisme, relais vers la province
- cadre de vie et AT ( bâtir, lotir )
- éviter la commune doroir, intégrer la nouvelle population et leur donner l'envie de rester
- besoin d'éducation ( civique, au cadre de vie, ... )

G4

- un développement socio-économique en liaison avec le milieu rural ( artisanat en relation avec l'agriculture )

G5

- animation dans les villages, sport et culture dans les villages
- agriculture et énergie, biométhanisation
- soutien aux précarisés ( coordination sociale )
- lutte contre le sentiment d'insécurité dans les villages ( à rattacher plus au cadre de vie qu'a une présence de délinquance )

Remarques :

- il faudra reparler des sentiers, réponse de la Commune : il existe beaucoup de sentiers, la voirie est importante mais moins que la précarité .

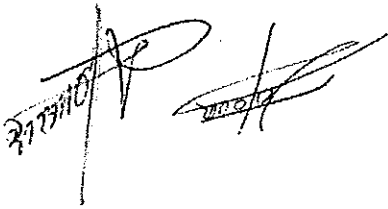
A Mettet, il n'y a même pas de cartes IGN ! Réponse du Bourgmestre : si, il y en a et d'ailleurs on va les mettre dans Mettet info.

- Que fera-t-on la prochaine fois ?

1. approbation du PV
2. synthèse de la réunion précédente/ résultat de l'évaluation distribution et commentaires d' un document ré expliquant l'ODR
3. on reparlera du diagnostic

Sur base du diagnostic, de la consultation de la population,... Impact formulera des objectifs de développement, une pièce à casser. La CLDR analysera la pièce martyre.

## Clôture de la réunion par le Président de la CLDR



M. Latour, P. Lemaire  
Secrétariat de la CLDR

	NOM	PRENOM	
1	COLLARD-VAN SWIETEN	Anne	PRESENTE
2	DENIS	Anne-Sophie	PRESENTE
3	FLAMION	Alain	PRESENTE
4	GASPART	Marie-Thérèse	PRESENTE
5	HUYNEN	Anne	PRESENTE
6	KIPPERS	Astrid	PRESENTE
7	PHILIPPOT-VANBEVER	Fabienne	PRESENTE
8	RECOLOUX	Karine	PRESENTE
9	SLEGTEN	Myriam	PRESENTE
10	VOYEUX	Kathleen	PRESENTE
11	WARNIER	Marie-Claire	PRESENTE
12	BOUCHAT	Philippe	PRESENTE
13	BOUCHAT	Damien	PRESENTE
14	BOUFFIOLUX	Alain	PRESENTE
15	BUYCK	Bernard	PRESENTE
16	CAUWENBERGH	Pascal	PRESENTE



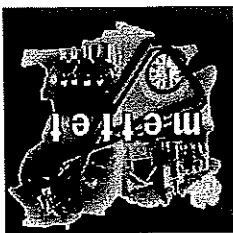
Commune de METTET - Réunion de la CLDR - 19/04/05  
Présences



17	DANDOIS	Thierry	PRESENT
18	DE WOLF	Patrick	PRESENT
19	DEPPE	Philippe	PRESENT
20	DONKERS	Vincent	PRESENT
21	DUMONT	Philippe	PRESENT
22	FLOYMONT	Damien	PRESENT
23	FOSTY	Bruno	PRESENT
24	GHYSE	Didier	PRESENT
25	GILMAIRE	Jean-Luc	PRESENT
26	GILSON	Philippe	PRESENT
27	GUEULETTE	Gilles	PRESENT
28	HORE	Maurice	PRESENT
29	JOLY	Robert	PRESENT
30	MAQUILLE	Arnaud	PRESENT
31	MARTIN	Philippe	PRESENT
32	MATHIEU	Adelin	PRESENT
33	PIRMEZ	André	PRESENT
34	PUTCUPS	Paul	PRESENT
35	WANT-BARBIER-	Marie-Claire	EXCUSEE
36	BODART	Jean-Pierre	EXCUSE

Soit 34 membres présents et 5 excusés  
Pour Impact : M. DROPSY  
Pour la FRW : MM. LATOUR et LEMAIRE

37	FIEVET	Michel	EXCUSE
38	LECOQ	Fabian	EXCUSE
39	TOBIE	Pierre	EXCUSE



Philippeville, le 10 juin 2005

**Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de  
Développement Rural  
7 juin 2005.**



**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.
- Rappel de la procédure PCDR et de la méthode de travail adoptée. Rôle de la CLDR
- Analyse du diagnostic, les thématiques suivantes seront abordées :
  - Agriculture
  - Economie
  - Tourisme
  - Environnement

Présents: voir liste annexée.

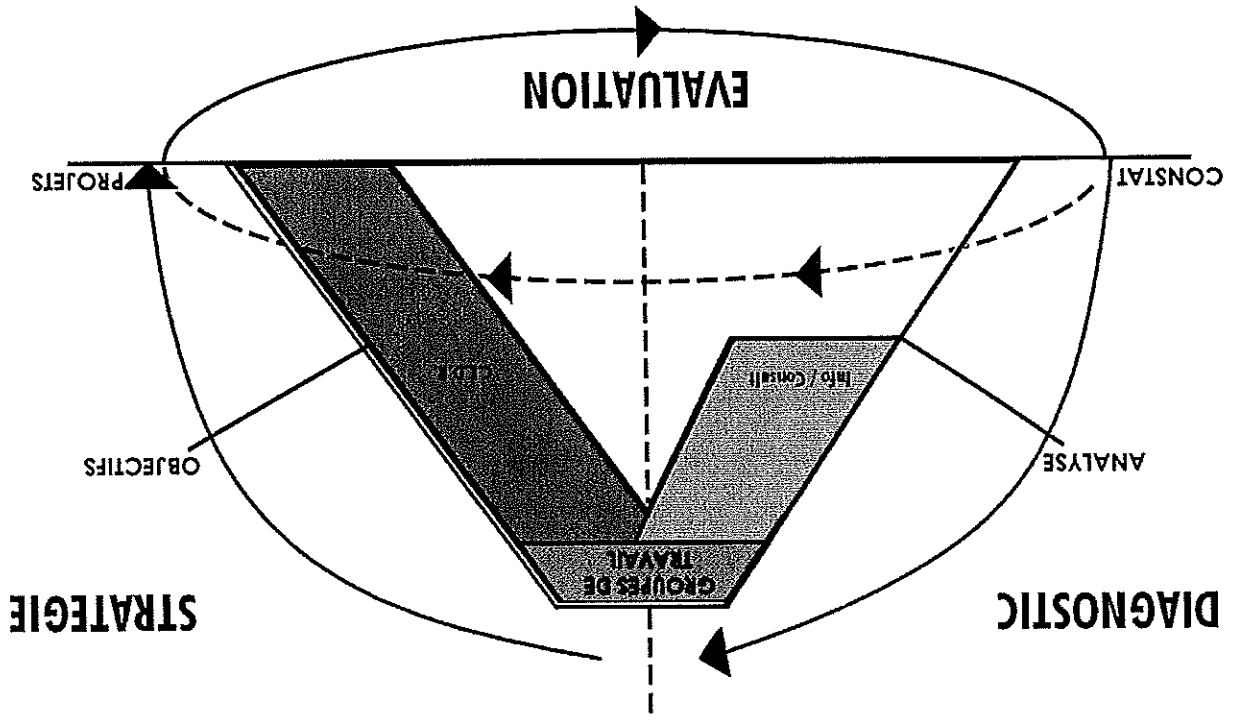
**1) Introduction de la réunion par Michaël LATOUR (FRW)**

**2) Approbation du PV de la réunion précédente**

Page 3 « remplacer tous les 6 mois » par « toutes les 6 semaines ».  
Le PV est approuvé.

**3) Rappel de la procédure PCDR et de la méthode de travail adoptée.**  
Rôle de la CLDR (M. LATOUR)

Remise en séance d'un document intitulé : « Votre commune réalise une Opération de Développement Rural ( ODR ) ? »  
 Ce document est destiné à fournir les clés nécessaires pour la bonne compréhension d'une Opération de Développement Rural ( ODR ).  
 M. LATOUR ré insiste sur la méthodologie utilisée. La réunion d'aujourd'hui s'inscrit entre la finalisation du diagnostic et la définition des premiers éléments de stratégie.



**4) Analyse du diagnostic : Agriculture, Economie, Tourisme et Environnement**

Par groupe de 5, les membres de la CLDR sont invités à compléter et commenter les tableau AFOM.  
 Après 1 h30 de débat, une mise en commun est réalisée.

*Les remarques des participants ont été insérées dans les tableau ci-après :*



**ATOUTS**

- Proximité des services (négoce, machinisme,...), zoning de Mettet
- Pas de zone agricole reprise en zone Natura 2000 Il (trop tôt pour dire si c'est un atout)
- Niveau d'équipement
- Région agricole « favorisée » du Condroz
- Peu d'élevages industriels
- Spéculation bovine, plus favorable comme image de marque
- Patrimoine bâti intéressant

**OPPORTUNITÉS**

- Préoccupations environnementales croissantes
- Détaxation des biocarburants?
- Développement de produits dérivés (huiles, emballages
- Croissance du tourisme « vert »
- Développement du segment « bio » avec valeur ajoutée importante
- Installation du parc éolien, rente foncière
- Sensibilité de la population à la qualité de l'environnement et de l'alimentation

**FAIBLESSES**

- Peu de diversification (sauf colza)
- Absence de sucrerie proche
- Pas de structures de commercialisation directe (1 seule)
- > peu de contacts avec les habitants
- Mauvaise image de marque (pollution, dégradation sentiers,...)
- La Commune n'a pas souhaité adhérer à la motion Nature et Progrès « Commune sans OGM »
- Atteinte à l'environnement, pollution de l'eau et du sol
- Disparition de l'agriculture familiale
- Pas d'unités de transformation des produits
- Peu d'emprise communale sur le cadre agricole
- Peu créatrice d'emplois
- Manque de communication, conflits latents
- Manque de formation des agriculteurs aux conséquences environnementales et relationnelles quant à leurs pratiques agricoles
- Mauvaise intégration des bâtiments agricoles

**MENACES**

- Législation environnementale stricte, Directive nitrates Il lien avec les primes PAC
- Concurrence des pays de l'Est (élargissement UE)
- Mondialisation et suppression des aides
- Crises sanitaires à répétition
- Pression de l'habitat, conflits de « voisinage »
- Faible taux de succession
- Vente de terrains agricoles en terrains à bâtir

## ECONOMIE LOCALE

<p style="text-align: center;"><b>ATOUTS</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'association de commerçants</li> <li>• Disparition des commerces de proximité et concentration de l'activité commerciale à Mettet</li> <li>• Taux d'emplois locaux faible par rapport aux communes avoisinantes → <u>consommation à l'extérieur de la Commune</u></li> <li>• <u>Absence de moyens de transports diversifiés (rail)</u></li> <li>• <u>Zoning trop lié au local, peu créateur d'emplois</u></li> <li>• <u>Mandque d'initiatives fait baisser la consommation</u></li> <li>• <u>Absence de transports en commun vers les centres commerciaux de la Commune</u></li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liaison avec le secteur agricole en décroissance</li> <li>• Saturation (à venir) du zoning</li> <li>• Concurrence avec l'activité commerciale et le marché de Florennes</li> <li>• <u>Distorsions entre les revenus des autochtones et des nouveaux habitants (achats fonciers...)</u></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité agricole importante ⇒ impact sur les secteurs amont et aval (machinerie agricole, grains, ...)</li> <li>• Zoning industriel - PME</li> <li>• Croissance du nombre d'indépendants ⇒ esprit d'initiative</li> <li>• Accès facile des commerces dans le centre de Mettet</li> <li>• Diminution du chômage et minimex via notamment une EFT (Ateliers de Pontaury)</li> <li>• Réseau routier important rompant l'isolement</li> <li>• Proximité de deux centres urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'économie sociale (<u>Indépendante</u>)</li> <li>• Création d'un circuit permanent d'apprentissage de la conduite</li> <li>• Augmentation de la population</li> <li>• Augmentation du revenu moyen par habitant</li> </ul>

# TOURISME

<p style="text-align: center;"><b>ATOUTS</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renommée du circuit J Tacheny</li> <li>• Eléments structurants (Thozée, St Gérard, Ermeton)</li> <li>• Villages préservés (Biesmerée, Graux, Ermeton, Stave,...)</li> <li>• Marches folkloriques</li> <li>• Renommée de Félix Roulin</li> <li>• Proximité de la Vallée de la Mollignée</li> <li>• Développement des activités de l'Abbaye de Brogne et rénovation du site</li> <li>• Sentier de Grandes Randonnées (GR)</li> <li>• Représentée dans l'asbl « Pays de la Mollignée »</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'organisme fédérateur (Office du tourisme et Syndicat d'initiative et pas de représentation de la commune à la Maison du Tourisme &gt;&gt; peu de promotion et de signalisation touristiques</li> <li>• Hébergement touristique quasi inexistant</li> <li>• Peu de circuits balisés</li> <li>• Plus d'accès au lac de Bambois, pas de participation à sa gestion.&gt;&gt; pas de retombées directes pour la commune.</li> <li>• Pas de politique touristique</li> <li>• <u>Pas d'infos quant aux activités de Thozée</u></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un circuit d'apprentissage permanent</li> <li>• Développement d'activités au Château de Thozée , classes d'initiation artistique. Ouverture au public.</li> <li>• Développement du Tourisme de 1 jour</li> <li>• Accroissement des moyens financiers de la Maison du Tourisme de Namur</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement progressif de Saint-Gérard par rapport au reste de la Commune</li> <li>• <u>Engrenage du vide par rapport à d'autres régions (Mollignée, Hermeton, Burnot)</u></li> </ul>

## ENVIRONNEMENT

<p style="text-align: center;"><b>ATOUTS</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau système de taxation des déchets (pollueur-payeur)</li> <li>• Parc à conteneur</li> <li>• Zones Natura 2000</li> <li>• Territoire communal inscrit dans une zone vulnérable (Directive nitrates)</li> <li>• Occupation du sol</li> <li>• Conventions régionales en matière de conservation de la nature (combles &amp; clochers, fauchage tardif)</li> <li>• Associations locales de protection de l'environnement</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'initiative communale en matière d'énergies renouvelables</li> <li>• Carrières désaffectées (Hayettes, Macaye)</li> <li>• Epuration incomplète</li> <li>• Service communal Environnement réduit.</li> <li>• <u>Haies et fossés non respectés</u></li> <li>• <u>Absence de désignation des zones de protection des captages</u></li> <li>• <u>Présence Police de l'environnement insuffisante</u></li> <li>• <u>Chancres « industriels » : GB, dépôt Colette, Mosset ?</u></li> <li>• <u>Ramassage déchets ménagers en sacs</u></li> <li>• <u>Pas de projet PALME</u></li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification des priorités régionales en matière d'épuration, abrogation des PCGE</li> <li>• (Impact paysager du parc éolien)</li> <li>• Pollution des eaux de surface due au rejet direct des eaux usées domestiques (Biesme et Mohignée)</li> <li>• Pollutions d'origine agricole</li> </ul>

AGRICULTURE

- Sensibilisation des agriculteurs au maintien des chemins et des haies
- Rétablissement des sentiers et chemins communaux
- Préserver une agriculture familiale
- Charte de la ruralité ruraux/néo ruraux
- Développer le tourisme à la ferme
- Information, sensibilisation aux circuits de commercialisation à la ferme en vue de rapprocher les producteurs et les consommateurs locaux.

ECONOMIE LOCALE

- Soutien aux commerces et entreprises locales
- Développer une politique pour attirer de nouvelles PME, nouveau zoning
- Mettre en place une Agence de développement local (ADL)

TOURISME

- Développer la promotion (SI) et la signalisation touristique notamment en relation avec les sentiers de promenade, le lac de Bambois, les gîtes ruraux et les manifestations locales
- Concevoir des circuits de promenade entre villages. (Ravel,...)
- Favoriser le développement du tourisme à la ferme
- Promouvoir l'hébergement touristique local
- Adhérer à la Maison du Tourisme
- Fédérer les associations touristiques
- Eviter le tourisme de masse
- Créer des circuits combinés

ENVIRONNEMENT

- Education à l'environnement
- Information épuraton des eaux de surface
- Développement des énergies renouvelables
- Réaffectation des chancres

Clôture de la réunion.

M. Latour, P. Lemaire  
FRW, Secrétariat de la CLDR



NOM	PRENOM	Signature
COLLARD-VAN SWIETEN	Anne	PRESENT
GASPART	Marie-Thérèse	PRESENT
HUYNEN	Anne	PRESENT
KIPPERS	Astrid	PRESENT
RELOUX	Karine	PRESENT
VOYEX	Kathleen	PRESENT
WANT-BARBIER-	Marie-Claire	PRESENT
BOUCHAT	Philippe	PRESENT
BUYCK	Bernard	PRESENT
COLLART	Gérard	PRESENT
DE WOLF	Patrick	PRESENT
DUMONT	Philippe	PRESENT
FLAMION	Alain	PRESENT
GHYSE	Didier	PRESENT
GUEUILLETTE	Gilles	PRESENT
HORE	Maurice	PRESENT
JOLY	Robert	PRESENT
MAQUILLE	Arnaud	PRESENT
MARCHOT	Claude	PRESENT
MARTIN	Philippe	PRESENT
MATHIEU	Adelin	PRESENT
PIRMEZ	André	PRESENT
PUTCYPS	Paul	PRESENT
SALME	Jean-Louis	PRESENT
TOBIE	Pierre	PRESENT
SLEGTEN	Myriam	EXCUSEE
BODART	Jean-Pierre	EXCUSE
BOUCHAT	Damien	EXCUSE
CAUWENBERGH	Pascal	EXCUSE
DANDOIS	Thierry	EXCUSE
FIEVET	Michel	EXCUSE
GILSON	Philippe	EXCUSE
LECOCQ	Fabian	EXCUSE

Soit 25 membres présents et 8 excusés.

Pour la FRW : Michaël LATOUR et Pascal LEMAIRE

La réunion est consacrée à la fin de l'analyse du diagnostic. Les participants sont invités à corriger et compléter les tableaux Atouts/Faiblesses et à rechercher des pistes de solution. Comme convenu lors des précédentes rencontres, la prochaine réunion sera consacrée à l'examen d'une proposition de stratégie de développement (BEP-Impact).

## 1) Introduction de la réunion par Pascal LEMAIRE (FRW)

Présents: voir liste annexée.

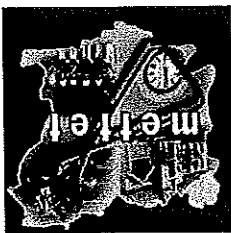
- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.
- Analyse du diagnostic, les thématiques suivantes seront abordées :
  - Services et aspects sociaux
  - Aménagement du territoire et Urbanisme
  - Culture, Sports et Loisirs
  - Mobilité
  - Patrimoine t



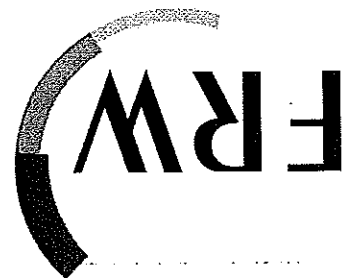
### ORDRE DU JOUR

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de  
Développement Rural  
25 octobre 2005.

Philippeville, le 3 novembre 2005



COMMUNE DE METTET



## 2) Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé sans remarques.

## 3) Analyse du diagnostic : services et aspects sociaux, aménagement du territoire, patrimoine et urbanisme, culture, sports et loisirs, mobilité

Par groupe de 5 à 6, les membres de la CLDR sont invités à compléter et commenter les tableaux AFOM.

Après 1 h30 de débat, une mise en commun est réalisée.

Les remarques des participants ont été insérées dans les tableaux ci-après :



# ASPECTS SOCIAUX ET SERVICES

<p style="text-align: center;"><b>ATOUTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreuses associations de bénévoles -&gt; services</li> <li>• Initiatives du CPAS</li> <li>• Nouvelles initiatives en matière extrascolaire</li> <li>• Prix moyen des logements relativement bas</li> <li>• Intervention communale dans la gestion du camping du lac</li> <li>• <u>Associations bénévoles présentes aux côtés d'institutions professionnelles (EFT, Aides familiales...)</u></li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du plan HP</li> <li>• Tendance à une augmentation relative du revenu moyen par habitant</li> <li>• <u>Subsides existants</u></li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résidents permanents, camping du lac</li> <li>• Accès difficile aux services vu l'éloignement de certains villages</li> <li>• Pas de coordination sociale, initiatives isolées</li> <li>• <u>⇒ Réfléchir à l'allocation des ressources déjà existantes (milieu associatif)</u></li> <li>• <u>⇒ Mieux coordonner les initiatives publiques/privées</u></li> <li>• <u>Information insuffisante sur l'état du logement social dans la commune (Coffre, demande...)</u></li> <li>• <u>Recherche insuffisante en matières de subsides liés à l'action sociale</u></li> <li>• <u>Peu d'information en matière d'accès au logement (primes, guidance...)</u></li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution démographique incontrôlée -&gt; besoin croissant des services publics</li> <li>• Prix du logement attractif -&gt; commune dortoir</li> </ul>

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

<p style="text-align: center;"><b>ATOUTS</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Villages de caractère</li> <li>• Mais souvent dénaturés</li> <li>• Zones d'habitat non saturées</li> <li>• Recensement des logements inoccupés et abandonnés</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitat en ruban</li> <li>• <u>Ne favorise pas la convivialité</u></li> <li>• Routes régionales qui traversent des villages</li> <li>• Extension des villages par des habitations en rupture avec la structure villageoise</li> <li>• Espaces publics délaissés</li> <li>• <u>Absence de trottoirs</u></li> <li>• <u>On s'écarte de la valorisation des atouts repris ci-dessus :</u></li> <li>• <u>Manque de vision globale et de vue à long terme, gestion parcelle par parcelle</u></li> <li>• <u>Espaces publics non hiérarchisés (usagers...)</u></li> <li>• <u>Espaces publics ne jouent pas leur rôle de lieu de rencontre privilégié</u></li> <li>• <u>Logements inoccupés</u></li> <li>• <u>Chances</u></li> <li>• <u>GB, requalification en zone artisanale, pôle d'attraction, cyberspace</u></li> <li>• <u>ERMETON : création d'un espace vert en liaison avec le Ravel</u></li> <li>• <u>Pas de valorisation du patrimoine : typicité des villages, habitat rural, murs de pierre...)</u></li> <li>• <u>Manque de suivi entre l'octroi du permis et la construction effective</u></li> <li>• <u>Absence de RCU</u></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison de l'Urbanisme ?</li> <li>• Conseiller en Aménagement du Territoire et en Environnement</li> <li>• Elaboration des programmes communaux de priorité de mise en œuvre des ZAD.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune périphérique à Namur et à Charleroi attractive &gt;&gt;&gt;</li> <li>• Augmentation démographique &gt;&gt;&gt; diminution de la surface bâtie et du caractère rural de l'entité. Destructuration des paysages et urbanisation galopante.</li> <li>• Enjeu paysager pour la mise en œuvre de certaines ZHCR</li> <li>• <u>Exigences de qualité =&gt; exclusion de certaines couches de la population</u></li> <li>• <u>Extension de carrières en zones agricoles, Bossière-Graux</u></li> </ul>

# CULTURE, SPORTS et LOISIRS

<p style="text-align: center;"><b>ATOUTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauts-lieux culturels (Thozée, Brogne) <i>Moyens importants mais attention de ne pas privilégier une culture « élitiste »</i></li> <li>• Population jeune</li> <li>• Service communal dynamique <i>????</i></li> <li>• Manifestations renommées (expo à Brogne et Blues festival de DLB)</li> <li>• Infrastructures sportives (dont piscine)</li> <li>• Accueil extrascolaire</li> <li>• Salle communale ou privée dans chaque village (<i>à vérifier</i>)</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions régionales (PISO...)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des salles à vocation culturelle (Biesme,...)</li> <li>• Manque de coordination des manifestations sur l'ensemble de l'entité(agenda) et d'information sur les activités prévues &gt;&gt; accroissement de l'esprit villageois</li> <li>• Absence de terrains de jeux pour jeunes (piste roller,...)</li> <li>• Pas d'implication de la population dans les activités de l'Abbaye de Brogne et du Château de Thozée &gt;&gt; Sentiment d'exclusion.</li> <li>• Locaux insuffisants pour l'organisation des activités culturelles à destination des jeunes, <i>pas de lieux de rencontres.</i></li> <li>• <i>Transports en commun vers le hall sportif</i></li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse budgétaire structurelle de la Communauté française</li> <li>• Proximité de centres urbains dynamiques (Namur et Charleroi) &gt;&gt; disparition des activités locales</li> </ul>

# MOBILITE

<p style="text-align: center;"><b>ATOUTS</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Balisage existant pour certains villages ( Ermeton, Stave, ... )</li> <li>• Pré-Ravel sur l'ancienne ligne 136 entre Florennes et Stave</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune étude sur la mobilité (pas de PCM, PDS, pas de CeM, ... ) &gt;&gt;&gt; pas d'initiative communale dans ce secteur</li> <li>• TEC insuffisant en direction de Namur et Charleroi</li> <li>• Liaison TEC inexistante vers l'école de Maredsous et vers le Camping du Lac ( &gt;&gt;&gt; Isolement des résidents permanents )</li> <li>• <u>Plage horaire de la liaison TEC Charleroi/Namur inadaptée</u></li> <li>• Sécurité inexistante aux abords de certaines écoles (Mettet, Maison, St Gérard, Oret)</li> <li>• Pas de balisage de sentiers sur toute l'entité &gt;&gt;&gt; pas de carte de promenades à Mettet</li> <li>• Usurpation des sentiers par les agriculteurs ... faute d'entretien des sentiers par la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pré-Ravel sur la ligne 150 en collaboration avec les communes concernées (Anhée, Ohhayé, Fosses)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition des sentiers s'ils ne sont pas entretenus par la commune, ni par les privés</li> <li>• Mobilité croissante et de tous types</li> </ul>

# ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

<b>ATOUTS</b>	<b>OPPORTUNITÉS</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Petite Patrimoine Populaire Wallon fort présent sur toute l'entité</li><li>• Patrimoine monumental important (fermes, château, moulins, ..)</li><li>• Plusieurs sites classés</li><li>• Ensembles architecturaux traditionnels intéressants dans les centres des villages</li><li>• Motivation des habitants à valoriser leur patrimoine par l'entretien et la rénovation de bâtiments</li><li>• <u><i>A relativiser, c'est le fait d'une minorité</i></u></li><li>• Eléments contemporains de qualité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Application du RGBSR Sur une partie du territoire communal</li><li>• Primes régionales à la rénovation ou à la réhabilitation</li></ul>
<b>FAIBLESSES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sites industriels désaffectés</li><li>• Bâtiments agricoles non intégrés</li><li>• Matériaux utilisés (briques et tuiles) dans certaines nouvelles habitations en rupture avec l'environnement bâti</li><li>• Interventions qui modifient les caractéristiques de l'habitat traditionnel</li></ul>	

Objets particuliers

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- Lier l'aménagement du territoire avec :  
La culture, le sport, les loisirs, la jeunesse (locaux)  
La mobilité (Ravel...)  
Le tourisme, la découverte des richesses culturelles
- Mise en oeuvre des ZACC (zones d'aménagement communal concerté) par la  
Commune, associer la CLDR

SPORTS, CULTURE, LOISIRS

- Développer le site internet communal, y développer les possibilités de couvertures pour  
les loisirs
- Eveil à l'architecture et à l'urbanisme
- Maisons de villages en réseau
- Appliquer l'« article 27 », accès à la culture pour la population défavorisée

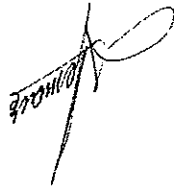
MOBILITE

- Maillage de chemins entre les villages  
Réalisation progressive  
Implication des écoles  
Préavel comme épine dorsale

PATRIMOINE

- Considérer les chemins, les bâtisses, les moulins, les chapelles comme éléments importants  
du patrimoine

Clôture de la réunion.



P. Lemaire

FRW, Secrétaire de la CLDR

	NOM	PRENOM	Signature
1	COLLARD-VAN SWIETEN	Anne	PRESENTE
2	DENIS	Anne-Sophie	PRESENTE
3	DODEMONT	Fabienne	PRESENTE
4	PHILIPPOT-VANBEVER	Fabienne	PRESENTE
5	SLEGTEN	Myriam	PRESENTE
6	WARNIER	Marie-Claire	PRESENTE
7	BOUCHAT	Philippe	PRESENTE
8	BOUCHAT	Damien	PRESENTE
9	BOUFFIOUX	Alain	PRESENTE
10	CAUWENBERGH	Pascal	PRESENTE
11	DANDOIS	Thierry	PRESENTE
12	DE WOLF	Patrick	PRESENTE
13	DEPPE	Philippe	PRESENTE
14	DONKERS	Vincent	PRESENTE
15	FOSTY	Bruno	PRESENTE
16	GHYSE	Didier	PRESENTE
17	GILSON	Philippe	PRESENTE
18	GUEULETTE	Gilles	PRESENTE
19	MATHIEU	Adelin	PRESENTE
20	PIRMEZ	André	PRESENTE
21	PUTCUPPS	Paul	PRESENTE
22	REMY	Eugène	PRESENTE
23	SALME	Jean-Louis	PRESENTE
24	WANT-BARBIER-	Marie-Claire	PRESENTE
25	COLLART	Gérard	EXCUSE



Pour la FRW : Pascal LEMAIRE

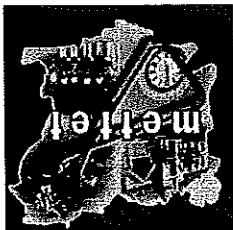
Mme Donatienne Goor, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme,  
Commune de Mettet  
Mme Laurence Fievet, candidature en cours.

Invitées :

Soit 24 membres présents et 7 excusés

26	DOUMONT	Marie	EXCUSEE
27	FLOYMONT	Damien	EXCUSE
28	JOLY	Robert	EXCUSE
29	MAQUILLE	Arnaud	EXCUSE
30	PINTELO	C. Freddy	EXCUSE
31	TOBIE	Pierre	EXCUSE





Philippeville, le 3 mai 2006

**Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural  
26 avril 2006.**

Présents: voir liste annexée.

**ORDRE DU JOUR**

- Présentation des objectifs de développement par le Bureau IMPACT, discussion.

**1) Introduction et Accueil par le Président de la CLDR**

**2) Présentation des objectifs de développement**

M. Stéphane Mottiaux, Bureau Impact

**Rappel du contenu d'un PDR**

- Partie 1 : Description des caractéristiques socio-économiques de la Commune
  - Partie 2 : Résultats de la consultation de la population
  - Partie 3 : Objectifs de développement
  - Partie 4 : Les projets pour atteindre les objectifs
  - Partie 5 : Tableau récapitulatif
- Ces 5 parties sont connectées entre elles.

- Les objectifs ne sont-ils pas trop généraux ? Les thématiques abordées sont souvent identiques. C'est la façon de les traiter qui fait la spécificité du Programme.

### 3. Débat

Thématiques : Economie et emploi.

④ Valoriser la position centrale entre Charleroi et Namur et l'esprit d'entreprise pour créer des emplois locaux basés sur les spécificités propres de la commune.

Thématiques : Aspects sociaux

③ Assurer une cohérence sociale en coordonnant l'ensemble des services existants tout en renforçant une décentralisation active dans les villages de l'entité.

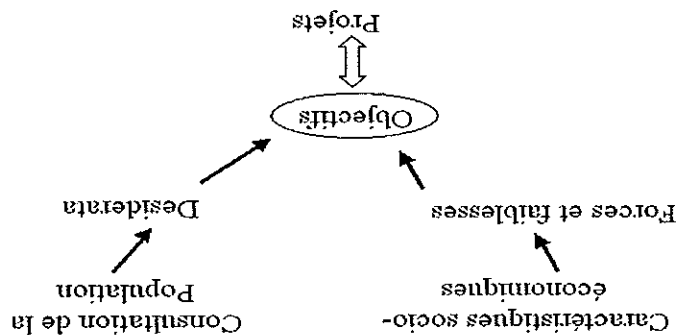
Thématiques : Tourisme, voies lentes, patrimoine.

② Bien positionnée au cœur d'une région riches en centres d'intérêt, développer l'attractivité de la commune sur base des voies lentes existantes et à devenir pour capter les visiteurs et leur faire découvrir le patrimoine local.

Thématiques : Aménagement du territoire, amélioration de la qualité de vie

① Dans l'influence du pôle majeur que représente Charleroi, mettre en place une politique de gestion de la pression foncière et d'aménagement du territoire pour préserver et améliorer la qualité de vie des habitants

4 Objectifs ont été définis par impact. Ils ne sont pas définitifs, il est possible de les modifier.



- Il serait intéressant de connaître le montant des subsides régionaux par habitant en milieu rural. La Commune doit créer un « Lobby »

— Un PCDR a pour vocation d'être un lien entre la Région et la Commune.

- Objectif ① : Absence d'un « point d'information » à vocation économique. Cfr. Maisons de l'entreprise en Hainaut

- Objectif ② : absence de structure d'accueil touristique (particuliers et entreprises)

- Objectif ③ : préciser patrimoine, bâti, naturel et culturel.

En ce qui concerne l'intégration de l'habitat nouveau, des outils existent au niveau communal et régional, : schéma de structure, RCU...  
La sensibilisation de la jeunesse à son patrimoine est importante.

- On ne retrouve pas clairement les aspects culturels et sportifs  
① aspects sports et loisirs sont inclus dans l'objectif ③, les aspects culturels seront mentionnés dans l'objectif ②

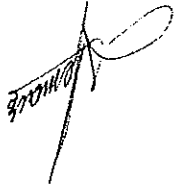
- Il est nécessaire de développer la notion d'entité et d'intégration des nouveaux habitants. La population de Mettet est jeune et en forte croissance. Il faut trouver un projet fédérateur. Cet objectif principal chapeautera les 4 Objectifs défini ci dessus.

- Objectif ④ Développement économique

Les projets économiques sont les plus difficile à mettre en œuvre . Mettet ne bénéficie pas des fonds européens tels Ob1 et Ob2.  
Mettet-centre est déserté par les commerçants (transit poids lourd trop important). Mettet est éloigné du réseau autoroutier et des voies d'eau navigables. Il faut donc créer des activités économiques ne nécessitant pas de charrois importants.  
Pour le Bourgmestre, l'influence de Charleroi n'est plus une réalité actuellement.

Les participants souhaitent aborder les projets lors de la prochaine réunion fixée au 28 juin. Afin de préparer cette réunion de travail. La FRW transmettra aux membres de la CLDR : les objectifs « amendés », une fiche projet-type et les projets issus des GT.

## Clôture de la réunion.



P. Lemaire  
FRW, Secrétaire de la CLDR



COLLARD-VAN SWIETEN	Anne	Présente
DENIS	Anne-Sophie	Présente
RELOUX	Karinne	Présente
WANT-BARBIER-	Marie-Claire	Présente
BODART	Jean-Pierre	Présent
BOUCHAT	Damien	Présent
BOUFFIUX	Alain	Présent
BUYCK	Bernard	Présent
DEPPE	Philippe	Présent
DOUMONT	Marie	Présent
GILSON	Philippe	Présent
GUEULETTE	Gilles	Présent
MAQUILLE	Arnaud	Présent
MATHIEU	Adelin	Présent
REMY	Eugène	Présent
VANDAELLE	Daniel	Présent
SLEGTEN	Myriam	Excusée
COLLART	Gérard	Excusé
FLOYMONT	Damien	Excusé
TOBIE	Pierre	Excusé
MARTIN	Philippe	Excusé

..vités :

Mme Donatienne Goor, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme,  
 Commune de Mettet  
 Mme Marie-Josine de Barse, asbl Pays de la Mollignée  
 M. Stéphane Mottiaux, Bureau Impact  
 M. Xavier Dubois, MRW-DGA  
 Pour la FRW : Pascal LEMAIRE

**Proposition d'objets de développement suite à la  
réunion CLDR du 26/04/2006**

**Faire du PCDR le projet participatif visant à créer  
une véritable entité et cohésion communales.**

**Objetif 1 :** Dans l'influence du pôle majeur que représente Charleroi, mettre en place une politique de gestion de la pression foncière et d'aménagement du territoire pour préserver et améliorer la qualité de vie des habitants et faciliter l'intégration de chacun d'entre eux.

**Objetif 2 :** Bien positionnée au cœur d'une région riche en centres d'intérêt, mener une politique de promotion touristique pour développer l'attractivité de la commune sur base des voies lentes existantes et à devenir et ainsi capter les visiteurs et leur faire découvrir le patrimoine local qu'il soit bâti, naturel ou culturel.

**Objetif 3 :** Assurer une cohérence sociale en coordonnant l'ensemble des services existants tout en renforçant une décentralisation active dans les villages de l'entité.

**Objetif 4 :** Valoriser la position centrale entre Charleroi et Namur et l'esprit d'entreprise pour créer des emplois locaux basés sur les spécificités propres de la commune tout en assurant le soutien logistique au candidat entrepreneur.

<b>Intitulé du projet:</b>
----------------------------

Description du projet :

Origine de la demande :

Justification du projet :

Localisation :

Statut au plan de secteur :

Statut de propriété :

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :

Objectifs principaux :

Objectifs secondaires :

Création d'emploi envisagée :

Estimation globale du coût :

Origine du financement :

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

Programme dans le temps :

Priorité Commission locale de développement rural :

Priorité Conseil communal :

ANNEXES : plans, photos, cadastre.....

Sur base des résultats des élections communales, et sur décision du conseil communal, les membres de la CLDR désignés parmi les conseillers sont :

Modification du 1/4 communal

## 2) Modification de la liste des membres de la CLDR

Monsieur Claude BOUSSIFET, Echevin en charge du PCDR et Président de la CLDR accueille les participants.

## 1) Introduction et accueil par le Président de la CLDR

- Introduction et accueil par le Président de la CLDR
- Modification de la liste des membres de la CLDR
- L'ODR à Mettet : le chemin parcouru et les prochaines étapes
- Présentation de la liste des projets issus des différentes consultations
- Choix par les membres de la CLDR des priorités à accorder aux différents projets

ORDRE DU JOUR

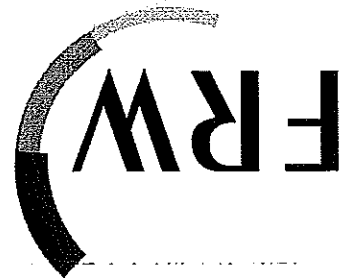
Présents: voir liste annexée.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de  
Développement Rural  
22 mai 2007

Philippeville, le 23 mai 2007



COMMUNE DE METTET



REMY	Eugène	Rue de Pinon, 17	METTET
BOUSSIFET	Claude	Rue Hubert Penet, 20	STAVE
RUTH	Jacques	Rue Albert 1 <sup>er</sup> , 15	METTET
FAUCHET	Didier	Rue de Mettet, 6	SAINT-GERARD
VANDER WEYDEN	Luc	Rue Estroit, 37	METTET
BLAIMONT	Jean	Rue d'Anthée, 65	ERMETON S/BIERT
DEFORGE	Yves	Rue Belle-Vue, 21	BIESME
MAQUILLE	Arnaud	Rue de Maredsous, 2	SAINT-GERARD
JOLY	Robert	Rue Estroit, 46	METTET
RECOUX	Karine	Rue du Cerisier, 5	METTET

Après application de l'article 10 du Règlement d'ordre intérieur (absences consécutives), les autres membres sont :

BODART	Jean-Pierre	Rue des Blés, 6	GRAUX
BOUCHAT	Philippe	Rue d'Ermeton, 8	FURNAUX
BOUCHAT	Damien	Rue Grande Cense, 40	MAISON
BOUFFIUX	Alain	Rue des Carrières, 13	PONTAURY 2
BUYCK	Bernard	Rue des Blés, 20	GRAUX
CAUWENBERGH	Pascal	Rue de l'Estroit 9a	METTET
COLLART	Jacques	Rue du Azia, 13	BIESMEREE
COLLARD-VAN SWIETEN	Anne	Rue Germensau, 15	ERMETON S/BIERT
COLLART	Gérard	Rue Favauge, 61	BOSSIERE 2
DE WOLF	Patrick	Rue Félicien Rops, 24	PONTAURY
DENIS	Anne-Sophie	Place Saint Martin, 30	BIESME
DEPPE	Philippe	Rue des Bossuses, 42	SCRY
DODEMONT	Fabienne	Grand Rue, 39	SAINT-GERARD
DONKERS	Vincent	Rue Saint-Roch, 4	BIESME
FLAMION	Alain	Rue Haie Mayet, 21	MAISON
FOSTY	Bruno	Rue d'Anthée, 72	ERMETON S/BIERT
GASPART	Marie-Th	Rue des Ecoles, 1	SAINT-GERARD
GHYSE	Didier	Rue du Bâtiment, 68	SAINT-GERARD
GILSON	Philippe	Rue du Chesson, 8	METTET
GUEULETTE	Gilles	Rue de Prumont, 11	METTET
HUYNEN	Anne	Rue de l'Agrappe, 21	BIESME
MARCHOT	Claude	Rue Tienne Marion, 13	ERMETON S/BIERT
MARTIN	Philippe	Rue du 8 <sup>ème</sup> Dragons, 21	SAINT-GERARD
PINTELON	C. Freddy	Rue du Fourneau, 28	BIESMEREE
PIRMEZ	André	Rue de la chapelle, 6	SAINT-GERARD
PUTCUYPS	Paul	Rue de Netzée, 26	BIESME
SAIAME	Jean-Louis	Rue Léon Colin	METTET
SLEGTEN	Myriam	Rue de Faldaën, 14	ERMETON S/BIERT
TOBIE	Pierre	Rue de Faldaën, 11	ERMETON S/BIERT
VANDAELE	Daniel	Rue Germensau, 10	ERMETON S/BIERT
VOYEUX	Kathleen	Rue du Fond, 6	MAISON
WANT-BARBIER-	Marie-Claire	Rue du Centenaire, 73	MAISON

Copie de l'actuelle composition sera envoyée au Ministre en charge du DR.



### 3) L'ODR à Mettet : le chemin parcouru et les prochaines étapes

Rappel des étapes parcourues (P. LEMAIRE)

Decision communale ⇒ Information et consultation de la population  
Mise en place de groupes de travail par thèmes  
Création de la CLDR  
Synthèse des projets émis lors de la première phase de consultation par village  
Analyse et amélioration du diagnostic  
Mise en place d'une stratégie de développement  
Définitions d'objectifs de développement et projets pour les atteindre

M. Xavier DUBOIS (DGA-DER), en charge du suivi de l'ODR de Mettet au sein de l'administration régionale, souhaite apporter les remarques suivantes :

- Il regrette l'absence du Bureau IMPACT, chargé de la définition des objectifs.  
- M. Dubois souhaite faire part de façon directe de ses remarques aux membres de la CLDR. Si le fond des objectifs n'est pas remis en cause, la forme et les libellés des deux premiers objectifs sont « dérangeants ». La CRAT, chargée de remettre un avis sur le PCDR, pourrait ne pas avaliser ces objectifs sous cette forme.

**Objectif 1 :** Dans l'influence du pôle majeur que représente Charleroi, mettre en place une politique de gestion de la pression foncière et d'aménagement du territoire pour préserver et améliorer la qualité de vie des habitants et faciliter l'intégration de chacun d'entre eux.

(pour rappel)

M. Dubois estime que le libellé de l'objectif est « incohérent » puisque l'on mélange **des observations** « dans l'influence... » à inscrire dans le diagnostic, **des moyens** « mener une politique... » et un **objectif** réel qui est « améliorer la vie de vie des habitants ».

**Objectif 2 :** Bien positionnée au cœur d'une région riche en centres d'intérêt, mener une politique de promotion touristique pour développer l'attractivité de la commune sur base des voies existantes et à devenir et ainsi capter les visiteurs et leur faire découvrir le patrimoine local qu'il soit bâti, naturel ou culturel.

(pour rappel)

M. Dubois estime que dans ce cas aussi, l'intitulé doit être revu. L'objectif est « le développement de l'attractivité touristique de la Commune ». Le reste n'est qu'un ensemble de moyens. Intégrer dans la définition la notion de voies lentes par exemple, cadennasse les moyens que l'on pourrait mettre en œuvre pour la réalisation de cet objectif.

#### 4) Présentation de la liste des projets issus des différentes consultations

En ce qui concerne la liste des projets issus de la consultation, M. Dubois trouve incohérent la coexistence d'un projet « recensement des chemins et sentiers, du patrimoine bâti et naturel ainsi que des paysages » à côté d'un projet d'« inventaire des atouts touristiques de Mettet (patrimoine, curiosités...) » L'inventaire doit être réalisé au préalable par l'auteur de programme. M Dubois est disposé à rencontrer le Bureau IMPACT.

Suite à une question d'un membre de la CLDR sur la réelle motivation du nouveau pouvoir communal de poursuivre l'ODR, M Boussett réaffirme l'intention du Collège de porter le travail de la CLDR. Le Collège souhaite poursuivre le travail sans recommencer à zéro. M. Boussett précise également que le subventionnement à 80 % de certains projets pour la commune est une chance qui ne peut être négligée.

M Dubois insiste sur la philosophie d'un PCDR dont la mise en œuvre s'effectue sur une période de 10 ans. Chaque projet mis en place doit participer à la réalisation des objectifs. La dynamique engendrée par l'ODR permet également de réaliser sans subsides des projets plus modestes mais efficaces en matière de développement.

A la question « quels projets sont subventionnés en premier lieu ? » M Dubois répond que plus un projet est en synergie avec la politique régionale (création d'emploi, plan Marshall,...) et les objectifs stratégiques communaux, plus il a de chances d'être aidé. Il faut également mettre l'accent sur les effets attendus par rapport aux investissements.

Certains membres de la CLDR regrettent que des projets ne nécessitant pas de subvention importantes ne soient pas déjà mis en route. De tels projets existent dans la liste présentée ce soir. Cela conduit à une certaine démotivation. M Dubois explique que l'existence d'un « lot 0 » reprenant des projets réalisés ou en cours de réalisation témoigne du dynamisme de la commune et de la CLDR.

Un participant regrette l'absence de projets sportifs, mais aucune suggestion n'a été émise lors des différentes consultations. Des projets (tels des projets sportifs) peuvent être repris dans le PCDR. L'inéligibilité actuelle ne peut être un critère d'exclusion.

Présentation du Plan Habitat Permanent sur le territoire communal (Camping du Lac) (Aurore Meys).

Une des solutions envisagées est l'adoption d'un PCA (propriété privée ⇒ propriété publique) et le rééquipement correct du domaine. Des synergies existent entre la politique de DR et le Plan HP régional.

Concernant la liste de projets remise aux participants, Mme Momin (BEF, auteur de Programme) se demande d'où il proviennent et si les habitants s'y retrouvent sans ambiguïté.

Pour la FRW, cette liste n'est jamais qu'un récapitulatif des projets émis par les habitants lors de la première phase de consultation (Info-consult, GT) et des membres de la CLDR. Seules 5 propositions du nouveau Collège ont été ajoutées et signalées de façon claire.

Présentation des projets du Collège  
-Potager collectif, mise à disposition de parcelles communales  
-Ecrivain public  
-Ecole des devoirs  
-Trou des Flamands  
Espace de loisirs à vocation familiale

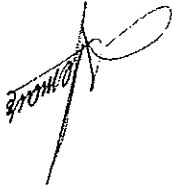
-Création d'espaces de loisirs dans chaque section.  
A ce stade on peut maintenir un « package espaces de loisirs au niveau entité ». Par la suite, chaque projet nécessitera une fiche distincte.

## 5) Choix par les membres de la CLDR des priorités à accorder aux différents projets

Choix des priorités (I, II et III) sur bases des consignes données par la FRW et reprises sur le formulaire de « vote ».  
La programmation (dans le temps) est une nécessité :  
-respect de l'Arrêté de l'ERW du 20/11/1991 relatif au DR  
-Etallement des projets dans le temps.  
-Etallement des financements communaux

Chaque membre de la CLDR est appelé à choisir 6 projets en priorité 1 et 20 en priorité 2

**Clôture de la réunion par M. Boussifet, Président de la CLDR.**



P. Lemaire  
FRW, Secrétaire de la CLDR



Présences

NOM	PRENOM	
BOUCHAT	Philippe	PRESENT
BOUCHAT	Damien	EXCUSE
BOUFFIOUX	Alain	PRESENT
COLLART	Jacques	PRESENT
COLLARD-VAN SWIETEN	Anne	PRESENT
DEPPE	Philippe	PRESENT
GASPART	Marie-Thérèse	PRESENT
GILSON	Philippe	PRESENT
GUELETTE	Gilles	PRESENT
MARTIN	Philippe	PRESENT
PUTCUYPS	Paul	PRESENT
SALME	Jean-Louis	PRESENT
SLEGTEN	Myriam	PRESENT
TOBIE	Pierre	EXCUSE
VANDAELE	Daniel	PRESENT
VOYEU	Kathleen	PRESENT
WANT-BARBIER-	Marie-Claire	PRESENT

Quart communal

REMY	Eugène	EXCUSE
BOUSSIFET	Claude	PRESENT
RUTH	Jacques	PRESENT
VANDER WEYDEN	Luc	?
BLAIMONT	Jean	?
DELFORGE	Yves	PRESENT
MAQUILLE	Arnaud	PRESENT

M. Xavier DUBOIS, DGA, DER Services extérieurs de Wavre  
 Mme Donatienne GOOR, Conseillère en urbanisme et AT, AC de Mettet  
 Mme Aurore MEYS, Antenne sociale plan HP, AC de Mettet  
 Mme Florence MOMIN, BEP  
 Pascal LEMAIRE, FRW, Secrétariat de la CLDR